

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Date d'affichage : 21/03/2017	Délibération n°2441/2017 Objet : Cession des parcelles cadastrées C N° 313-320-348 lieu-dit « Le Mont Ezard » d'une surface cadastrale de 27 301 m ² sur la commune de Villecresnes et appartenant à la commune de Marolles en Brie à l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile de France

Conseillers en exercice : 27 Présents : 23 Pouvoirs : 4
Absents : 0 Votants : 27

L'an deux mil dix-sept, le 7 mars à 20 h 30,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 février 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire. Jean Michel CARIGI, Marie Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Alain BOUKRIS, Danielle METRAL, Arlette LEPARC, Adjointes au Maire. Joseph DUPRAT, Jean Luc DESPREZ, Dominique GOYER, Claude Olivier BONNEFOY, Marie France PELLETEY, Joël VILLAÇA, Florence TORRECILLA, Nathalie BOIXIERE, Virginie LECARDONNEL, Hakima OULD SLIMANE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Roger LANGLAIS, Agnès MAILLOCHON, Marianne MAHJOUR, Valérie PREVOTAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :
Bernard KAMMERER donne pouvoir à Danielle METRAL.
Alphonse BOYE donne pouvoir à Alain BOUKRIS.
Stanislas GAUDON donne pouvoir à Jean Michel CARIGI.
Alexandre RICHE donne pouvoir à Nathalie BOIXIERE.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2141-1 ;
Vu la délibération du Conseil Municipal de Marolles-en-Brie en date du 8 Avril 2011 approuvant l'étude de programmation, le périmètre de l'opération et le recours à la procédure d'enquête publique ;
Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2013/1267 en date du 9 Avril 2013 ;
Vu la proposition de l'Agence des Espaces Verts, par l'intermédiaire de Grand Paris Aménagement, en date du 15 septembre 2016 ;
Vu le courrier de Madame le Maire de Marolles-en-Brie en date du 23 décembre 2016 précisant que la commune est disposée à céder ces parcelles ;
Considérant que le service des Domaines a estimé ces parcelles à 43 000 € en date du 16 Mars 2016 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
A la majorité (document annexé à la présente délibération) : 26 voix pour et 1 abstention (Martine HARBULOT) :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** la cession des parcelles cadastrées C N° 313-320-348 lieu-dit « Le Mont Ezard » d'une surface cadastrale de 27 301 m² situées sur la commune de Villecresnes et appartenant à la commune de Marolles-en-Brie au prix de 42 999 € à l'Agence des Espaces Verts.
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire à signer l'acte authentique ainsi que toutes autres pièces afférentes à ce dossier.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 17 mars 2017

Sylvie GERINTE
Maire de Marolles-en-Brie



Sylvie Gerinte

Acte à classer**2441-2017**

1 En préparation	2 En attente retour Préfecture	3 > AR reçu <	4 Classé
----------------------------	---	--------------------------------	--------------------

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-03-21T16-21-55.00 (MI205172355)**Identifiant unique de l'acte :**
094-219400488-20170317-2441-2017-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :**
CESSION DES PARCELLES CADASTREES C N. 313-320-348 LIEU-DIT
"LE MONT EZARD" D'UNE SURFACE CADASTRALE
DE 27 301 M² SUR LA COMMUNE DE VILLECRESNES ET APPARTENANT
A LA COMMUNE DE MAROLLES EN BRIE A L'AGENCE DES ESPACES
VERTS DE LA REGION D'ILE DE FRANCE.**Date de décision :** 17/03/2017**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 2. Urbanisme
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols**Acte :** [2441-2017.PDF](#)**Pièces jointes :** [2441-2017 ANNEXE CESSION PARCELLES LE MONT EZARD.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/03/17 à 16:21

Par [MARQUES Christine](#)**Transmis**

Date 21/03/17 à 16:21

Par [MARQUES Christine](#)**Accusé de réception**

Date 21/03/17 à 16:28